

CE QUI CHANGE POUR L'ANNÉE 2013-2014

118M€

DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
POUR LES BOURSES

92 000

ÉTUDIANTS VOIENT
LEUR SITUATION AMÉLIORÉE

4 MESURES



CIBLER

LES ÉTUDIANTS
ISSUS DES FAMILLES
LES PLUS MODESTES

30 000

ÉTUDIANTS LES PLUS PRÉCAIRES
VONT BÉNÉFICIER DU NOUVEL
ÉCHELON 7 DE BOURSE À 5 500€
SUR 10 MOIS



AIDER

DAVANTAGE D'ÉTUDIANTS
DES CLASSES MOYENNES
AUX REVENUS MODESTES

+12,5%

D'ÉTUDIANTS PERCEVANT
UNE AIDE FINANCIÈRE
PAR RAPPORT
À L'ANNÉE 2012-2013

55 000

ÉTUDIANTS NE PERCEVANT
AUCUNE AIDE FINANCIÈRE
VONT BÉNÉFICIER D'UN NOUVEL
ÉCHELON DE BOURSE À 1 000€



MIEUX PRENDRE EN COMPTE

LA SITUATION PERSONNELLE
DES ÉTUDIANTS

7 000

ALLOCATIONS INDIVIDUELLES
VERSÉES INDÉPENDAMMENT
DES REVENUS DE LEURS PARENTS
DONT 1 000 NOUVELLES
ENTRE 4 000€ ET 5 500€



PRÉSERVER

LE POUVOIR D'ACHAT
DES ÉTUDIANTS

+1%

D'AUGMENTATION
DE L'ENSEMBLE DES BOURSES
SOIT PLUS QUE L'INFLATION
POUR LES 562 000 BOURSIERS AIDÉS

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2014-2015

ÉLARGIR ET AMPLIFIER LA RÉFORME

200M€

DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
À PLEIN RÉGIME